

# APPEL à PROJETS AFEF 2019

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'AFEF lance pour l'année 2019 un appel d'offres pour le soutien de projets de recherche en Hépatologie. Il couvre l'ensemble des domaines de la discipline à l'exclusion de la thématique « Hépatites virales », et s'adresse à des **médecins ou chercheurs, membres de l'AFEF**, travaillant dans des établissements hospitaliers, des établissements publics de recherche ou de l'enseignement supérieur.

Une attention particulière sera portée aux projets soumis par de **jeunes investigateurs** en privilégiant l'**amorçage de projets cliniques** ou de **recherche translationnelle** innovants, ainsi que les aides à la **mobilité**

L'enveloppe globale est de **300 000 euros**, pour l'année 2019. Les demandes de subvention ne doivent pas excéder **50.000 euros** et peuvent porter sur le financement d'un CDD, d'une aide à la mobilité, des crédits de fonctionnement, d'équipement, ou de déplacement.

Un candidat ne peut prétendre à un financement deux années consécutives. Le demandeur doit présenter un organigramme de l'équipe et préciser si son équipe a bénéficié du soutien de l'AFEF au cours des 3 dernières années. Dans l'éventualité d'une soumission de deux projets émanant d'une même équipe, seul un projet pourra être retenu. Enfin, les équipes auxquelles sont rattachés les membres du CA ne pourront bénéficier que d'une subvention par mandature.

### L'évaluation des projets sera réalisée en 2 phases :

- Présélection des projets sur lettre d'intention par les membres du Conseil d'Administration de l'AFEF (modèle lettre intention et pièces à fournir sur le site)
- Evaluation des dossiers complets par deux experts indépendants du Conseil d'Administration de l'AFEF, avant sélection finale par les membres du Conseil d'Administration. (modèle dossier sur le site)

Les crédits sont attribués en une tranche à l'organisme gestionnaire choisi par le demandeur, et leur utilisation relève de la seule responsabilité du demandeur, notamment pour ce qui concerne la mise en place d'un contrat de travail, le cas échéant.

Le demandeur s'engage à fournir un dossier d'évaluation après un an, incluant un rapport d'activité scientifique et un état financier de l'utilisation de l'aide. La soumission des résultats aux journées de l'AFEF et la mention du soutien de l'AFEF en cas de publications des travaux sont également exigées.

### Calendrier

<b>Dépôt lettre intention</b>	<b>24 janvier 2019</b>
<b>Réponse présélection des dossiers</b>	<b>8 février 2019</b>
<b>Dépôt des dossiers complets (en anglais exclusivement)</b>	<b>25 mars 2019</b>
<b>Résultats de l'évaluation</b>	<b>AFEF 2019</b>

Les conditions de candidature sont disponibles sur le site de l'association <http://www.afef.asso.fr>  
Les dossiers complets doivent être adressés **par voie électronique**  
(merci de bien vouloir vérifier la réception de votre dossier) à :  
Bénédicte Vauban Fradique - [benedicte.vauban@afef.asso.fr](mailto:benedicte.vauban@afef.asso.fr)